

# Flash s.è.v.e.

Bulletin de situation sanitaire : Santé - Environnement - Végétal

## SOMMAIRE

- ✓ Biologie de l'espèce
- ✓ Répartition
- ✓ Risque sanitaire
- ✓ Précaution
- ✓ Moyen de lutte



## CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

### BIOLOGIE DE L'ESPÈCE

La chenille processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*) fait partie de l'ordre des Lépidoptères, c'est-à-dire des papillons. Avant d'arriver à la forme de papillon, les larves passent par six stades en 2 à 3 mois, en se développant au printemps sur des chênes (Sessiles, *Quercus petraea* et pédonculés, *Quercus robur*).

- Les chenilles se déplacent en procession dès le premier stade ;
- À partir du troisième stade, des poils urticants apparaissent ;
- Les nids définitifs sont constitués à partir du cinquième stade, à même les troncs d'arbres ou sous les charpentières ;
- Les chenilles atteignent 40 mm de long en fin de développement.



Source : Nova-Flore



Plaque de nymphose de chenille processionnaire du chêne. FREDON Bretagne, 2013.

Les chenilles sont reconnaissables par leur couleur marron et leur comportement diurne lors des stades jeunes. À des stades plus âgés, elles sont grisées et sortent la nuit. Les papillons apparaissent l'été et ont une vie nocturne qui ne dure que quelques jours.

Les plaques de nymphose constituées de cocon individuel, sont le dernier nid avant la transformation en papillon. De nombreux poils urticants les composent et restent plusieurs années dangereuses avant leur total dégradation.

## RÉPARTITION

On retrouve ces chenilles dans les massifs forestiers de feuillus ainsi qu'en milieu urbain. En Bretagne, les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan sont les plus touchés.



## RISQUE SANITAIRE

À l'instar des chenilles processionnaires du pin, les chenilles processionnaires du chêne ont des poils urticants, qui de par leur forme de harpon, ont un double impact :

- Une gêne mécanique : les poils se fixent sur la peau créant des urtications et démangeaisons ;
- Un effet toxique qui a un impact sur la santé : les poils en se cassant à force de gratter, libèrent une toxine allergisante.

*Bras touché par des poils urticants de chenille processionnaire du chêne.  
FREDON Bretagne, 2018.*

## PRÉCAUTION

La prudence est de mise d'avril à juillet lors des premières processions, notamment en juin, lorsque la plupart des chenilles sont sorties. À cette période, il est recommandé de ne pas toucher les chenilles, les nids et écorces d'arbres à mains nues.

Dans le cas d'un contact avec des poils urticants, il faut impérativement laver ses vêtements et prendre une douche. Si les poils urticants ont déjà fait effet, il est préconisé de :

- Rincer les zones irritées à l'eau ;
- Ne pas se frotter les yeux.

## MOYEN DE LUTTE

**AVANT TOUTE INTERVENTION, IL EST PRÉCONISÉ D'ARROSER LA ZONE OU D'INTERVENIR APRÈS UNE PLUIE, PAR TEMPS HUMIDE ET SANS VENT, AFIN D'ÉVITER LE CONTACT AVEC LES POILS URTICANTS.**

Il existe divers moyens de lutte contre les chenilles processionnaires du chêne :

**LE TRAITEMENT AVEC LA BACTERIE BACILLUS THURINGIENSIS** qui tue les chenilles afin d'éviter la production de poils urticants. Attention, l'utilisation de produits phytosanitaires est réglementée. L'utilisation de *Bacillus thuringiensis* impacte tous les lépidoptères, pas seulement les chenilles processionnaires du chêne.

**Piège à phéromones** : le but est d'attirer les papillons mâles afin de réduire le nombre d'accouplement et donc le nombre de ponte. Ces pièges sont à installer mi-juin.

**Les auxiliaires** : favoriser les abris (haies, bois, arbres morts ou à cavités, etc.) ou la pose de nichoirs favorisant les mésanges ou des abris à chauve-souris, permettant de limiter les populations de chenilles processionnaires du chêne.

L'intervention sur les nids et plaques de nymphose se fait via une destruction mécanique par :

- **Décrochage** : Il s'agit de prélever les nids ou plaques de nymphose en grattant la surface du chêne grâce à un outil adapté et les mettre en sacs plastiques.
- **Aspiration** : Un équipement adapté permet de retirer le nid ou la plaque en toute sécurité grâce à un système de filtration des poils urticants.
- **Brûlage** : À l'aide d'un chalumeau type désherbeur thermique, il s'agit de brûler les nids ou plaques de nymphose.

Le port des équipements de protection individuel est très fortement recommandé avant toute intervention pour limiter le contact avec les poils urticants.

À la fin de l'intervention, les nids et plaques doivent être incinérés ou mis durant 24h dans de l'eau mélangé avec un mouillant pour les techniques de décrochage et d'aspiration.

Pour plus d'infos sur la chenille processionnaire du chêne, c'est par [ici](#).

## VOS CORRESPONDANTS

FREDON Bretagne  
ZA Bellevue

5 rue Antoine de Saint Exupéry  
35235 THORIGNÉ-FOUILLARD  
[www.fredon.fr/bretagne/](http://www.fredon.fr/bretagne/)  
[fredon@fredon-bretagne.com](mailto:fredon@fredon-bretagne.com)

Contact : Olivier AUDRAS  
[olivier.audras@fredon-bretagne.com](mailto:olivier.audras@fredon-bretagne.com)



**FREDON**  
BRETAGNE